

CONSEIL COMMUNAL

Administration communale
Rue de l'Hôtel de Ville 11 / CP 623
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 664 80 00

commune@estavayer.ch / www.estavayer.ch

Aux représentants des médias

Communiqué de presse

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL D'ESTAVAYER (SECTEUR ESTAVAYER-LE-LAC) – FIN DE LA MISE A L'ENQUETE

Estavayer-le-Lac, le 27 janvier 2020 – La mise à l'enquête du Plan d'aménagement local d'Estavayer (secteur Estavayer-le-Lac) s'est terminée le 22 janvier 2020 et elle a suscité un peu plus de 220 oppositions.

La révision du Plan d'aménagement local d'Estavayer (secteur Estavayer-le-Lac) est un projet important de la législature au niveau de l'aménagement du territoire puisque les divers documents qui le composent définissent les règles possibles du développement urbanistique d'Estavayer-le-Lac pour ces 15 prochaines années.

Dans une démarche transparente et afin de favoriser l'information à la population, le Conseil communal a pris diverses mesures :

- Organisation d'une séance publique d'information avant la mise à l'enquête, le 5 novembre 2019, qui a réuni environ 100 personnes ;
- Publication en ligne, sur le site internet de la Commune, de l'ensemble du dossier ;
- Présence des urbanistes et des autorités communales lors de deux soirées pendant la mise à l'enquête, pour répondre aux questions spécifiques. Une septantaine de personnes y ont participé.

A l'issue de la mise à l'enquête, plus de 220 oppositions ont été reçues, dont environ 160 concernent la problématique de la zone constructible Pré du Château.

Le Conseil communal se réjouit de l'intérêt témoigné par les citoyens pour le développement d'Estavayer-le-Lac. « *Le contenu des oppositions témoigne que le dossier a été étudié avec attention et souvent dans sa globalité. La plupart des oppositions sont constructives et soulignent des problématiques pertinentes alors qu'une minorité vise la défense d'intérêts privés* » souligne Eric Chassot, Vice-Syndic responsable du dicastère de l'Aménagement du Territoire et Constructions.

Toutes les oppositions seront analysées en détails au cours de ces prochains mois à l'interne et par les urbanistes mandatés et les opposants seront convoqués en temps utile pour des séances de conciliation.